



Communiqué de presse du 11 octobre 2022

Dimanche 4 septembre, Kai Terada, co-secrétaire départemental de SUD éducation 92 et enseignant au lycée Joliot-Curie de Nanterre (92), s'est vu notifier par le rectorat une suspension de 4 mois. En réponse à son recours gracieux, le ministère avait invalidé sa suspension, car son dossier était vide. Trop tard, la mutation dans l'intérêt du service est déjà tombée le jeudi 22 septembre, pour soi-disant ramener de la « sérénité » dans l'établissement. Une décision totalement arbitraire de l'administration.

Kai a donc été muté sans faits précis, sans raison. On lui reproche que son militantisme dépasse « l'exercice normal d'une activité syndicale ». Et effectivement, Kai est bel et bien un militant syndical actif depuis de nombreuses années (y compris au sein de RESF) : c'est cela qui a motivé l'administration à engager des poursuites contre lui.

Avec Macron, la répression anti-syndicale a pris une ampleur inédite, dans les rassemblements, manifestations, et jusque dans les établissements scolaires. La mobilisation contre la mise en place des E3C en 2019 a entraîné une vague de répression très forte, contre les personnels et les lycéen-e-s. dont les cas les plus emblématiques ont été ceux du lycée de Melle (79) et du lycée Blaise Pascal de Clermont-Ferrand (63).

Avec la fin de l'ère Jean-Michel Blanquer, ministre autoritaire, nous aurions pu espérer un changement, mais Pap Ndiaye continue sur la même lancée, ne remettant pas en cause la politique répressive du mandat précédent.

Kai a été muté pour avoir défendu le service public, face à une administration qui n'a de cesse de le détruire.

Il a été muté pour avoir voulu défendre les conditions de travail des élèves et des personnels.

Il a été muté pour s'être opposé au démantèlement de l'Éducation Nationale par son propre ministère :

En 2019 contre la réforme du bac Blanquer, il a participé à la grève des surveillances pour un bac national et plus égalitaire, à lutte contre les 3EC, dont les épreuves n'ont pas pu se tenir en 2020 au lycée Joliot Curie.

Ces mutations dans l'intérêt du services prononcées par l'administration, qui n'a plus à se justifier, sont la conséquence de la loi sur la transformation de la fonction publique qui autorise une répression discrétionnaire.

Le cas de Kai n'est pas isolé, chez SUD, chez les autres organisations, ou tout simplement chez ceux et celles qui l'ouvre un peu trop :

Noël Boucher, SNUEP FSU, sanctionné pour avoir lutté contre les E3C, Christophe et Olivier les chantilloneurs de Blanquer, qui n'était plus ministre à ce moment là, Frédéric Bianic, CGT, « muté dans l'intérêt du service » pour s'être mobilisé contre les E3C, Caroline Wucher, SUD éducation, du collège République à Bobigny, mutée dans l'intérêt du service, Alain Rey, FO, mobilisé contre les

E3C, Victor Mendez, étudiant. Et en dehors de l'éducation, on peut penser à Thomas Petit, de l'hôpital de Rouvray ou Gaël Quirante, SUD PTT (pour une grève).

Nous sommes rassemblé.es ici pour soutenir Kai, mais aussi nos autres camarades qui subissent une répression anti-syndicale pour avoir défendu un service public de qualité. Nous le disons, ici, nous serons toujours à leurs côtés, nous ne nous tairons jamais !



Rassemblement du 11 octobre devant la DSDEN de Toulon en soutien à Kai Terada et aux autres personnes subissant la répression anti-syndicale